



Le Petit Astaillacois

Bulletin d'informations d'Astaillac – Edition N° 36 - Avril 2020

LE MOT DU MAIRE

« Ce que l'on apprend au milieu des fléaux, c'est qu'il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser ! »

La peste (1947) Albert Camus



À l'occasion de la cérémonie des vœux 2020, la municipalité a accueilli pour la première fois, Monsieur Philippe Laycuras nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Brive, l'occasion de lui souhaiter la bienvenue dans son nouveau poste corrézien et de lui présenter nos vœux de succès. Étaient également présents madame Ghislaine Dubost, Conseillère Départementale du Midi-Corrézien, monsieur l'abbé Gérard Reynal, curé de l'ensemble Beaulieu-Meyssac, monsieur Éric Turpin, major de la gendarmerie, monsieur Alain Simonet, président de la communauté de communes du Midi-Corrézien et les conseillers municipaux en exercice, les présidents des associations astaillacoises ainsi que de très nombreux Astaillacois et Astaillacoises.

Ce dimanche 13 janvier, le brouillard ne s'est pas levé de la journée, et la vue panoramique du belvédère est restée complètement bouchée ! Sans être superstitieux, la date et la météo auraient dû nous alerter sur le devenir de cette année 2020.

Les traditionnels vœux de nouvel an ont été présentés par le maire, les conseillers municipaux chacun dans leur domaine, et les présidents d'associations. Une parfaite harmonie à plusieurs voix qui a laissé un excellent souvenir à tous nos hôtes. Les échanges au cœur et autour du verre de l'amitié qui ont suivi en témoignent.

Nous ignorions alors tous, le sombre devenir de ce premier trimestre 2020 ! Effectivement, ce début

d'année du XXI^e siècle est marqué par ce que le célèbre fabuliste Jean de la Fontaine (1621-1695) appelait en son temps dans « les animaux malades de la peste : *un mal qui répand la terreur, mal que le ciel, en sa fureur inventa pour punir les crimes de la terre* ».

À travers les âges, depuis le début de l'humanité, de graves fléaux se sont abattus sur les pauvres têtes des hommes ! Et chacun tente vainement de les circonscrire à sa façon ! Dans le cas présent on pourrait encore faire appel au fabuliste. « Rien ne sert de courir il faut partir à point ! À bon entendeur, salut !

Quoi qu'il en soit, nous devons encourager celles et ceux qui travaillent dans leur usine, dans leur champ, sur leur chantier et nous devons féliciter, encourager et remercier toutes celles et ceux qui se dévouent à la noble cause de la santé des autres !

Après la trêve des confiseurs que clôturait cette période des vœux, souhaitons avec beaucoup d'espoir la trêve des confineurs !

Bernard REYNAL



La croix de Cassagne

Inauguration de la salle Pierre-Gaubert



Madame Marguerite Gaubert entourée de ses trois filles , de Monsieur le sous-Préfet Philippe Laycuras et de Monsieur le maire.

C'est à l'occasion de la cérémonie des vœux 2020, et pour son 20e anniversaire que la salle du conseil municipal d'Astaillac a été solennellement baptisée salle « Pierre-Gaubert ».

- Né dans la commune au lieu-dit « la Teulière » (aujourd'hui, maisons au carrefour de la route de Conques et de la route de Laborie, où l'on devait y faire des tuiles) le 28 mars 1930, Pierre, Jacques, Joseph Gaubert est un enfant d'Astaillac.

A Astaillac, il suit les cours de l'école communale faisant chaque jour avec ses petits camarades l'aller et retour au bourg.

Petit-fils, fils d'agriculteurs, il prend la suite de ses parents à la ferme et, le 28 avril 1960, il épouse à Astaillac mademoiselle Marguerite Dupuy de Laborie sa voisine.

Du couple, naissent trois filles, successivement en 1961 Véronique, en 1967 Christine et en 1968 Marie-Anne.

Outre les travaux de l'exploitation agricole, sa vie de famille et l'éducation partagée de ses trois filles, Pierre s'engage dès 1959 dans la gestion de la vie communale et entre au conseil municipal où il restera à différents titres : 48 ans ! Presque un demi-siècle !

Conseiller municipal, maire adjoint, il est élu maire le 31 mars 1987 suite à la démission pour des raisons de santé de Monsieur André Reyt.

Son passage à la mairie fut marqué en particulier par la construction d'une nouvelle mairie, l'actuelle ; et pour l'anecdote par l'inauguration de la rue des melons !

La première mairie ? Peut-être pas. La première était installée dans le bas du bâtiment de l'école, aujourd'hui : salle Louise-Vidalie. Mesdames Odette Loustalneau et Marie-Thérèse Vermeil se souvenaient me disaient-elles, de leur mariage dans cette pièce.

Puis, l'école communale ayant définitivement fermé ses portes, la « maison du peuple » est installée dans l'actuelle salle des rêveurs, légèrement plus grande à l'époque se souvient Paul Faurel.

Et c'est en 2000, que monsieur Pierre Gaubert entouré des membres de son conseil municipal inaugura le tout nouveau bâtiment construit entre les deux anciens escaliers qui desservaient les deux classes d'école (école des filles à gauche, école des garçons à droite).

Au-dessus d'un garage et des sanitaires, sont aménagés : la salle du conseil ouverte sur la vallée de la Dordogne jusqu'au village de Thézel ; le secrétariat de mairie et le bureau du maire.

Il nous paraissait important que pour les 20 ans de cette belle réalisation, la municipalité actuelle rende hommage à ce créateur en lui dédiant la salle du conseil. Pierre Gaubert est décédé le 22 février 2008.

Bernard REYNAL



Discours de Monsieur Pierre Gaubert lors de l'inauguration de la rue des melons le 3 août 2002



« La fête de ce soir a été placée comme vous avez pu vous en apercevoir sous le signe du melon. Nous avons voulu rendre hommage à ce cucurbitacée délicieux qui sait si bien nous désaltérer pendant les journées chaudes de l'été.

Le melon serait arrivé en France apporté au Moyen-Âge par des chevaliers partis guerroyer en Italie à la conquête du royaume de Naples. Dans les jardins du pape, ils auraient découvert ce fruit odorant et rafraîchissant, le « Cantalupo ». En traversant les Alpes, il devint chez nous le « Cantalou ». Mais on pense qu'il était originaire d'Afrique. Il est difficile de déterminer à quelle époque la culture du melon se développa chez nous. Toujours est-il qu'au début du siècle dernier elle devint très importante dans les plaines d'Astaillac et de Thézel où les terrains d'alluvions des bords de la Dordogne lui convenaient parfaitement. On cultivait bien sûr le cantalou, mais aussi le charentais et le melon brodé à l'écorce striée de dessins harmonieux.

Des dizaines de tonnes de ce fruit se négociaient sur les marchés des alentours, des commerçants descendaient de la Xaintrie et du Cantal pour s'approvisionner de ce fruit qui ne mûrissait pas chez eux. Quelques habitants d'Astaillac entreprenants partaient même avec des carrioles attelées d'un âne ou d'un cheval pour vendre eux-mêmes leurs récoltes jusqu'à Aurillac. Puis vers les années 1930, arriva l'automobile qui facilita grandement ces transports. Ceux de ma génération se souviennent encore de la B14 de Frédéric Montpeysin, de la Renault de Joseph Grenaille et de la Rosalie de Gabriel Vigier entre autres. Le melon contribua, avec le vin, la prune, la noix et les légumes de toutes sortes à la prospérité de la commune. Puis, vint la guerre de 39/45 ; le commerce se ralentit, la culture du melon aussi, victime de maladies. Et vers les années 1960 ; il fut supplanté par la culture de la fraise. Cependant quelques agriculteurs continuent encore à produire du melon, perpétuant ainsi une vieille tradition. Dans notre salle des fêtes, il y a une vieille photo représentant la rue principale d'Astaillac et qui est sous-titrée : Astaillac -la rue des melons-

Cette appellation ne fut pas concrétisée par la pose d'une plaque. C'est cet oubli que nous voulons réparer aujourd'hui, et pour la postérité, nous donnons officiellement à cette rue le nom de la **rue des melons** . »

Etat civil 2019

Naissance :

Un acte de reconnaissance :

Matéo Locblanchet à Cassagne le 11 février

Mariage :

Un acte de mariage :

Jérôme Cross et Hélène Bouny le 14 septembre

Décès:

François Vermeil 94 ans, le 1er février

Brigitte Barrière-Reynal 52 ans, le 7 juin

REMERCIEMENTS



La municipalité d'Astaillac remercie très chaleureusement toutes celles et ceux qui, dans cette sombre période de pandémie, continuent leurs tâches auprès des personnes âgées ou en difficulté matérielle ou de santé soit dans une structure (EHPAD) ou à domicile; aide-soignant, portage des repas et autres soins de santé ou technique et des services sociaux ou non et bénévoles et toutes sortes.

Elle tient à les féliciter pour ces preuves de dévouement quotidiennes renouvelées et à les encourager à persister dans leurs engagements car nul ne sait quand enfin nous verrons la sortie du tunnel dans lequel ce COVID-19 nous a si sournoisement coincés !

Suite à la pandémie de coronavirus, l'exposition prévue à la salle polyvalente le dimanche 26 juillet en parallèle avec le vide-greniers est annulée.

Elections municipales 2020



Conformément au code électoral, les équipes municipales élues en mars 2014 devaient être renouvelées en mars 2020 ! Et la convocation des électeurs était bien fixée au dimanche 15 mars 2020... Mais nous venons d'entrer dans cette douloureuse période de pandémie du Coronavirus ! Le gouvernement, malgré les alertes, s'est obstiné à maintenir ce rendez-vous électoral... Alors que ce même jour il prenait des arrêtés pour instaurer le confinement national dès le mardi 17 mars, à midi !

Astaillac comme les 36 500 communes de France a donc ouvert les urnes aux citoyens !

Il convient de se souvenir que depuis le 2 février 2015 date du décès de notre ami Charles Dupuy, maire-adjoint, l'équipe Astaillacoise était réduite à 10 membres.

Pour cette nouvelle période de six ans Mesdames Simone Delmas pour raisons de santé et Dorine Cantony pour raisons personnelles ont décidé de se retirer de la vie publique.

Il convenait donc de compléter l'équipe sortante (9 membres) par 3 nouveaux : deux dames, madame Marie-Andrée Richard de Thézel et madame Stefanie Margerit du Soulié, ainsi qu'un jeune homme : Bastien Dugard de la Plaine sont venus compléter la liste de 11.

Avec précaution et des gestes barrières, la journée s'est normalement déroulée.

140 votants se sont déplacés jusqu'à la salle polyvalente du bourg (sur 221 électeurs inscrits sur les listes, ce sont 63,30% de participation que nous avons pu enregistrer !)

(A noter, la participation des élections municipales 2014 : 78,45 %)

Sur la liste de l'équipe sortante tous les candidats ont été élus au soir du premier tour : Avec 1 bulletin blanc et 5 bulletins nuls, nous comptons 134 votes exprimés, soit:

| | |
|-------------------------|-----|
| Bonneval Gisèle | 124 |
| Catoire Marie-Christine | 121 |
| Celles Didier | 107 |
| Debonnaire Laetitia | 122 |
| Dugard Bastien | 107 |
| Franceschini Giuliano | 110 |
| Laussac Jacques | 123 |
| Margerit Stéfanie | 119 |
| Oubrayrie Lionel | 118 |
| Reynal Bernard | 110 |
| Richard Marie-Andrée | 116 |

À noter une candidature dissidente, Daniel Christian qui a obtenu 30 voix.

Mais l'entêtement gouvernemental ne s'est pas arrêté là, l'installation du nouveau conseil et l'élection du maire et des adjoints n'a pu encore avoir lieu !

Jusqu'à nouvel ordre... (de l'Élysée), c'est l'ancienne équipe élue en 2014 qui gère les affaires quotidiennes de la commune. En attendant !...

Plus de 30 000 communes en France ont élu leurs nouvelles équipes dès le premier tour du 15 mars ! Oserait-on remettre en cause cette pure expression de la démocratie ?

Et nous sommes toujours en attente pour les élections des nouvelles équipes et de leur président de la com-com du Midi Corrèzien, du syndicat des eaux (BELLOVIC), du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural), du nouvel Office de tourisme....

Jean de la Fontaine aurait conclu : « rien ne sert de courir, il faut partir à point ! » (Le lièvre et la tortue)

Rectificatifs

Dans notre numéro 35, nous avons établi la liste des scolaires et étudiants de notre commune. Nous avons omis les trois noms suivants :

***Bucher Lolita : Préparation agrégation physique-chimie à Paris**

***Lacoste Margot : Collège de Beaulieu**

***Geeraerts Louis : Ecole Sainte-Fortunade**

Nous prions les intéressés de bien vouloir nous en excuser.

Dans ce même article, il fallait lire : une population de 240 habitants et non 340 !